

**VILLE DE BRUXELLES  
COMMUNIQUE DE PRESSE  
ECHEVINAT DE LA PROPLETE PUBLIQUE**

**Les taxes à l'encontre des sacs poubelles sortis en dehors des jours et des heures reprennent**

**Bruxelles, le 18 mars 2013 – A la Ville de Bruxelles, les taxes dressées contre des sacs poubelles sortis en dehors des heures et des jours autorisés ont été stoppées depuis la réforme des collectes initiée par la Région. L'Echevine de la Propreté publique de la Ville de Bruxelles, Karine Lalieux, annonce que cette pause est terminée et que les agents assermentés de la Ville reprennent leurs tournées quotidiennes de contrôle.**

Le 7 janvier 2013, l'Agence régionale Bruxelles-Propreté a modifié les collectes des sacs poubelles jaunes et bleus. D'une collecte hebdomadaire, ils sont passés à une collecte toutes les deux semaines, en alternance. Ce changement s'est également accompagné d'une modification générale des jours de collecte dans une centaine de rues de la Ville. Ces modifications des horaires ont entraîné une recrudescence de sacs sortis au mauvais moment et non ramassés par l'Agence régionale. L'Agence a communiqué sur les modifications d'horaires et la Ville de Bruxelles lui a prêté main forte par l'organisation d'opérations haut-parleurs.

Pour permettre aux habitants d'adapter leurs habitudes, l'Echevine de la Propreté publique, Karine Lalieux, décida de suspendre sa politique de taxation systématique à l'encontre de ces sacs durant une période de transition. « *Suite à la réforme régionale, j'ai demandé à mon Service de ne plus taxer les sacs poubelles jaunes et bleus sortis en dehors des heures et des jours, ni les sacs dans les rues où les jours de collecte ont été complètement modifiés. Ce n'était pas légitime.* » annonce l'Echevine Karine Lalieux.

Ce 18 mars, la période de transition s'achève et le Service Propreté reprend ses missions de contrôle dans l'ensemble des rues de la Ville, à l'encontre de tous les sacs poubelles sortis au mauvais moment. Chaque jour, 3 véhicules avec chacun 3 personnes sillonnent les rues de la Ville pour contrôler et enlever ces sacs poubelles. Le Service Propreté de la Ville compte 52 agents assermentés, susceptibles de dresser des taxes à l'encontre de ce type de pollution de l'espace urbain. En 2012, plus de 30.000 sacs sortis au mauvais moment ont été enlevés et contrôlés par les agents de la Ville. Pour 3.239 d'entre eux, leur propriétaire a pu être identifié et a été taxé.

« *Après 10 semaines durant lesquelles j'ai organisé des opérations de communication, en collaboration avec la Région, j'ai demandé à mon Service de reprendre son travail de contrôle et d'enlèvement des sacs irrégulièrement sortis. Il est important de lutter contre cette nuisance importante.* », précise l'Echevine Karine Lalieux.